

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes GUILIANI Patricia, NAZICAL Marie-Ange et Virginie RANSOU et, MM. SAINT-ALBIN Maurice, GOURDOU Jean-Philippe, GRESSIEN Georges, NOYON Joël, MOUSTAMID Abdou, LEBERRE, Jean-Claude, LOPES Paulo,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absent excusé : M. FETOUS Lakhdar.

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIERS :

Pour que les dossiers soient traités,

il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 – GROUPE – POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fffr, et à la technique@districtvaldemarne.fffr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT :

Par Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Tél : 01. 55. 96. 11. 00 (ACCUEIL)

(Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42).

3°) - Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et

n° de licence. Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur.....Club x. Licence n°..... pour info : la Technique Monsieur...

U13

Courrier de BOISSY FC du 05/10/2021

BOISSY FC / VILLEJUIF US U13 (1 équipe) du 09/10/2021

Courrier tardif concernant l'horaire.

Courrier de CHOISY LE ROI AS du 05/10/20231

Suite à votre courrier :

Veuillez nous indiquer quel club qui ne s'est pas présenté en CRITERIUM **U12 - U13** ?

Car dans votre courrier, vous citez : le club de l'**HAY LES ROSES CA** alors que celui-ci n'est pas dans votre poule.

DIVERS

La Commission, surprise par le peu d'engagements en Challenge Régional U11, et Festival U13. Elle vous demande de confirmer le *nombre exact d'équipes engagées*.

<u>CLUBS</u>	Challenge Régional U11	Festival U13
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	1	0
ASOMBA	1	1
AVENIR SPORTIF D'ORLY	3	3
BOISSY F.C.	0	1
BONNEUIL S/MARNE C.S.	2	2
BRY F.C.	1	1
VITRY CA 94.2	2	0
CACHAN C.O.	1	0
CAUDACIENNE ENT.S.	1	1
CHAMPIGNY F.C. 94	2	0
CHARENTON C.A.P.	4	4
CHEVILLY LA RUE ELAN	2	3
CHOISY LE ROI A.S.	4	4
CRETEIL LUSITANOS F. US	1	4
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	2	0
ENT.SANTENY MANDRES	1	2
FONTENAY SS/BOIS U.S.	1	4
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	0	0
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	0	0
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	2	0
FRESNES A.A.S.	2	1
GENTILLY ATHLETIC CLUB	0	0
HAY LES ROSES C.A.	0	2
JOINVILLE R.C.	1	3
KREMLIN BICETRE C.S.A.	1	0
LIMEIL BREVANNES A.J.	0	4
LUSITANOS ST MAUR U.S.	0	1
MAISONS ALFORT F.C.	1	2
MAROLLES F.C.	0	0

NOGENT S/MARNE F.C.	1	0
NOISEAU STE S.	1	1
ORMESSON U.S.	2	2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	2	2
RUNGIS U.S.	0	2
ST MANDE F.C.	0	1
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	0	4
SUCY F.C.	2	2
THIAIS F.C.	4	1
U. FOOTBALL CRETEIL	1	1
U. S. IVRY FOOTBALL	3	2
VAL DE FONTENAY AS	0	0
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	0	2
VILLECRESNES U. S.	0	1
VILLEJUIF U.S.	2	2
VILLENEUVE ABLON U.S.	0	1
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	2	2
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	2	1
VINCENNOIS C.O.	3	0
VITRY E.S.	4	2
TOTAL DES EQUIPES :	65	72

ANNEXE FINANCIERE	
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour Coupe VDM Futsal.	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour coupe VDM Futsal	30,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	40,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM Futsal.	50,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale VDM Futsal.	75,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (défi foot interclubs.).	100,00 €
CR non-reçu des plateaux nouvelles pratiques.	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 €- au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 €- au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 €- / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 €- au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 €- / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 €- / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 €- / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 €- / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 €- au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 €- au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification G. BOULOGNE - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM Futsal.	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM Futsal.	15,00 €

